Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20261002-D_2026_134-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	22	26

Vote
Pour : 27
Contre : /
Abstention : /

N° de la délibération
2026-134

L'an 2026, le 24 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 18 septembre 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 18 septembre 2026

Présents (22) : Christian TROADEC, Président

Mmes : Isabelle AUFFRET, Isabelle BOULZENNEC, Marie-Laure CLOAREC, Aurore GINOUVES, Hélène GUILLEMOT, Anne-Marie KERDRAON, Annie LE GUEN, Isabelle LE LEON, Sophie LEVENEZ, Viviane MOISAN, Murielle SANQUER

MM : Paul BOUSSARD, Daniel COTTEN, Stéphane COTTY, Didier GOUBIL, Patrice LE DU, Cédric LE MOROUX, Jean-Yves NICOLAS, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT, Rémi ROLLAND

Absents ayant donné procuration (4) : Alexandra FRAYSSE à Isabelle LE LEON, Dominique COGEN à Jean-Yves NICOLAS, Patrick URIEN à Annie LE GUEN, Marie-Christine JAOUEN à Sophie LEVENEZ

Absents (1): Mickael THOMAS

A été nommé secrétaire : Isabelle BOULZENNEC

D 2026-134 Référent déontologie

Rapporteur : Anne-Marie KERDRAON

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner un référent déontologue pour les élus.

Le référent déontologue répond aux questions des élus sur les règles à respecter dans le cadre de leur mandat, notamment en cas de doute ou de situation pouvant poser une question de déontologie.

L'AMF propose un dispositif permettant aux collectivités de désigner un référent déontologue.

Plusieurs personnes ont été contactées et ont répondu favorablement pour assurer cette mission.

Il est donc proposé au Conseil communautaire d'approuver la désignation d'un référent déontologue parmi les personnes ayant donné leur accord. Le référent déontologue désigné sera également le référent déontologue de la Ville de Carhaix.

- Marc BERGBAUER, DGS honoraire de collectivités de moins de 10 000 habitants
- Pierre-Etienne BISCH, ancien Préfet de Région, ancien Conseiller d'Etat
- Hughes HOURDIN, Conseiller d'Etat honoraire, avocat, ancien conseiller municipal de Mortain (50140)
- Joel BOSCHER, Administrateur territorial en retraite, ancien DGS de la ville de Rennes

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, approuvent la liste présentée ci-dessus et autorisent le recours à l'un de ses candidats en cas de besoin.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20261002-D_2026_134-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 24/09/2026
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC

